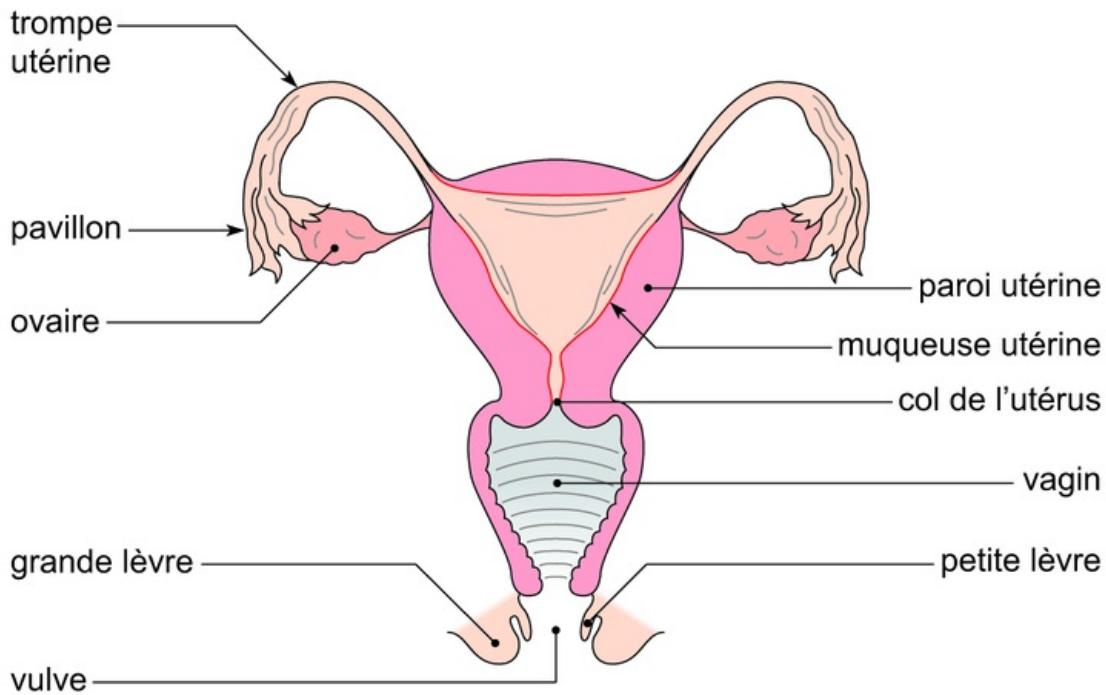


L'appareil génital féminin en coupe frontale



Chez la femme, l'appareil génital comporte surtout des organes internes situés dans l'abdomen. Seule la fente vulvaire entourée de replis de peau, appelés grandes et petites lèvres, apparaît à l'extérieur. Par ailleurs, l'appareil urinaire et l'appareil génital présentent des conduits bien distincts.

L'appareil génital féminin est construit pour permettre la production d'ovules, la fécondation et la gestation. Il présente ainsi :

- le vagin ou organe d'accouplement ;
- deux ovaires ou glandes sexuelles produisant les ovules ou gamètes femelles ;
- deux trompes utérines, conduits par lesquels s'achemine l'ovule entraîné par les battements des cils des parois des trompes ;
- un utérus ou organe de la gestation dans lequel se fixe l'œuf quand il y a eu fécondation. Ce muscle creux est à l'origine des règles.